

SICD - Inscription Etudiant

i En tant qu'étudiant, vous ne pouvez vous inscrire que dans les conditions suivantes:

- Vous disposez d'un IDNUM (identifiant et mot de passe) fourni par l'Université de Bordeaux
- Vous êtes inscrit dans un diplôme autoriser à suivre l'enseignement "Service d'Information Juridique"
- Vous avez reçu un courriel vous indiquant que vous pouvez désormais vous inscrire

! Les périodes d'inscription sont ouvertes à des dates/heures précises définies qui vous sont transmises dans le courriel vous invitant à vous inscrire.

En dehors de ces périodes précises, vous ne pourrez pas vous inscrire

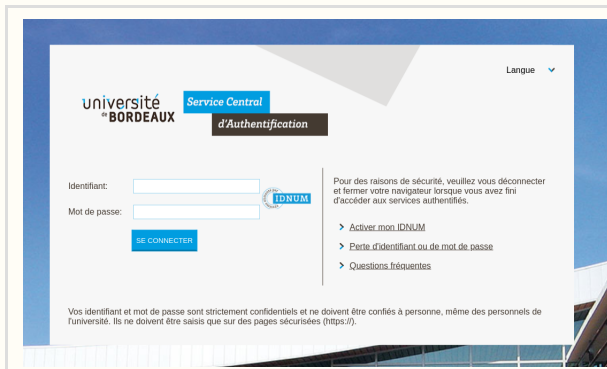
Les étapes de l'inscription

- Accéder à la plateforme
- Etape 1: Réserver sa place sur une thématique
- Etape 4: Confirmer avoir suivi la formation distancielle

Accéder à la plateforme

Pour accéder à la plateforme, vous devez vous rendre sur le site de l'application [PassoSij \(https://passosij.cliniquedudroit.fr/\)](https://passosij.cliniquedudroit.fr/)

! Accès sécurisé par IDNUM



L'accès à la plateforme PassoSij est conditionné par une authentification sur le Service Central d'Authentification de l'Université.

Si vous n'êtes pas déjà authentifié, vous serez redirigés vers la page d'authentification par IDNUM

Etape 1: Réserver sa place sur une thématique

Après vous être authentifié, vous êtes redirigé vers la page de sélection de votre thématique afin de réserver votre place



- Vos nom et prénoms sont récupérés automatiquement à partir de votre IDNUM
- Les thématiques proposées correspondent aux thématiques autorisées pour votre diplôme. Dépendamment de ce dernier, vous pouvez avoir accès à l'ensemble des thématiques ou seulement à certaines thématiques sélectionnées par l'administrateur



Les thématiques sont soumises à un "Numerus Clausus".

- Vous ne pouvez pas sélectionner les thématiques dont le numerus clausus est atteint
- Vous devez réserver votre place sur la thématique en passant à l'étape suivante
- **Votre choix de thématique ne peut pas être modifié après réservation**

Etape 2: La charte de déontologie

Une fois la première étape validée, votre place est réservée pour la thématique que vous avez sélectionnée.

Vous devez maintenant lire et valider la charte de déontologie de la clinique.



- Le bouton d'acceptation ne s'affiche que lorsque vous avez parcouru l'ensemble de la charte de déontologie
- L'acceptation de la charte de déontologie vous permet de passer à l'étape 3

Etape 3: Informations de contact et formation présentielle

A cette étape, vous devez confirmer/corriger les informations de contact vous concernant et sélectionner une date de formation clinique (Obligatoire pour finaliser votre inscription)



- L'adresse email est initialisée avec votre adresse email de l'université. Il est conseillé de conserver cette adresse
- L'adresse email sera l'adresse destinataire des notifications envoyées par la plateforme PassoSij vous concernant.
- Le numéro de téléphone sera celui utilisé par le "staff" du SIJ pour vous contacter en cas d'urgence
- La liste déroulante des diplômes préparée est initialisée avec vos diplômes éligibles à l'inscription au SIJ pendant la période (Un seul en général)
- Vous devez sélectionner une des dates de formation proposées par le SIJ et vous engager à suivre la formation Moodle avant d'assister à la formation présentielle



La formation en présentiel est obligatoire pour valider votre inscription

- Vous devez valider cette étape pour réserver votre place pour la session de formation de votre choix
- Vous ne pourrez pas modifier votre choix de session de formation après validation

Etape 4: Confirmer avoir suivi la formation distancielle

Après avoir passé l'étape 3 de l'inscription, vous devez suivre la formation distancielle avant de vous présenter à la formation en présentiel (session que vous avez précédemment sélectionné)

Une fois que vous avez passé le module de formation distancielle, vous devez revenir sur la plateforme et confirmer que vous avez bien suivi la formation distancielle.

Formulaire d'inscription au Service d'Information Juridique

Étape 4 : Finalisation

Mabilat Céline Céline
Master 2 Droit privé - Parcours droit des personnes et des familles

✉ etudiant@univ-bordeaux.fr
☎ 0606060606

✓ Charte Acceptée
✗ Formation distancielle suivie

Formation clinique

🕒 Le 23/07/2022 à 09:00
📍 6112

✗ Formation clinique suivie

[Droit des étrangers - droit international privé](#)

Afin que votre inscription soit validée, vous devez confirmer que vous avez bien suivi la formation distancielle

[J'affirme avoir suivi la formation distancielle](#)



La confirmation de la formation distancielle est obligatoire pour valider votre inscription

- Si vous ne confirmez pas sur la plateforme avoir suivi la formation distancielle, votre inscription de sera pas validée